

Département d'Études Françaises, UWO, Hiver 2016
FR4841G Sémantique – Section 001

Plan de Cours

Professeur	Jacques Lamarche	Horaire	Mercredi 2h30-17h30
Heures	À déterminer ou rendez-vous, UC 134	Local	KB-K203
Courriel	lamarche@uwo.ca		

Description

Ce cours vise à familiariser les étudiant.e.s avec les problèmes qui caractérisent l'étude du sens dans les langues naturelles, en mettant une emphase particulière sur la **sémantique** du français.

Objectifs du cours

À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de :

- Comprendre la complexité des phénomènes qui sont en jeu dans l'interprétation des expressions linguistiques.
- Comprendre la démarcation entre la sémantique lexicale, la sémantique de la phrase et la pragmatique.
- Identifier la différence entre homonymie et polysémie, et exposer le genre processus permettant l'accroissement des sens d'un mot.
- Maîtriser la terminologie relative à l'étude de la sémantique.
- Voir et comprendre l'impact du contexte dans l'interprétation des mots et des phrases
- Comprendre et identifier :
 - Les relations de sens entre les mots;
 - Relation entre le sens lexical, la dénotation et la référence.
 - Le type de contribution sémantique des classes grammaticales, avec une emphase sur les différents types d'interprétations nominales et verbales disponibles
 - Les alternances lexicales

De plus, le cours permettra aux étudiants d'augmenter et de maîtriser leur vocabulaire du français, et d'étudier certaines différences qui distinguent l'emploi des constructions en français et en anglais

Manuel

Initiation à l'étude du sens : sémantique et pragmatique. Sandrine Zufferey and Jacques Moeschler. Éditions Sciences Humaines. 2012. ISBN 987-2-36106-032-9

En plus du manuel, le professeur fournira des exercices à faire en classe et des notes explicatives. Le matériel présenté en classe, les diaporamas et tout autre information pertinente sera régulièrement mis à jour sur le site OWL du cours

Modalité d'évaluation:

3 travaux pratiques:	45%
Présentation à la mi session	15%
Travail final : Présentation (15%)	
Travail écrit (30%)	55%
<hr/>	
TOTAL :	100%

Travaux pratiques : les travaux pratiques seront des élaborations sur la base de la matière et des exercices faits en classe

- Vous pouvez travailler en groupe pour un TP, mais chaque étudiant.e doit rédiger son propre travail. Il faut indiquer sur le travail les noms des membres du groupe.
- **Qualité du français:** Les étudiant.e.s sont tenu.e.s de porter attention à la qualité de la langue écrite pour leurs travaux. L'enseignant pourra soustraire **jusqu'à 20% de la note totale d'un travail**. Cette politique s'applique aux travaux faits à l'extérieur de la salle de classe (les **travaux pratiques**). Pour les parties en prose du test de mi-session, on ne tiendra compte que du bon emploi de la terminologie linguistique présentée durant le cours et de la clarté globale de l'expression écrite. **NOTA BENE:** Il est **FORTEMENT** conseillé de finir tout travail écrit avec suffisamment de temps à l'avance pour vous permettre une relecture soignée des aspects formels de l'expression.
- **Critères d'évaluation pour la qualité du français:**
 1. **Grammaire:** les étudiant.e.s sont tenus de respecter les aspects de la grammaire appropriés pour un cours de 3^e année de français (les accords grammaticaux, le temps des verbes, la ponctuation, et ainsi de suite)
 2. **Orthographe lexicale:** aucune erreur d'orthographe lexicale ne sera tolérée: l'emploi systématique d'un bon dictionnaire s'impose pour vérifier les doutes orthographiques.
 3. **Terminologie linguistique :** il sera nécessaire de bien démontrer que la terminologie introduite dans le cours est maîtrisée dans les travaux écrits.

Présentation à la mi session : au retour de la semaine de lecture, chaque étudiant.e devra faire une courte présentation (une dizaine de minutes) qui résume un des sujets vus durant la première partie du cours. Par exemple, un.e étudiant.e pourrait revenir sur la question de la différence entre la sémantique lexicale et la sémantique de la phrase. Le but de cette présentation est de permettre à l'étudiant.e de montrer qu'il ou elle a suffisamment assimilé le sujet en question pour en faire une présentation orale.

Travail final : à la fin du semestre, les étudiant.e.s devront remettre un court travail (entre 5 et 10 pages à interligne et demi, entre 1500 et 2500 mots) qui leur permettra de mettre en œuvre les capacités analytiques apprises durant le cours. L'étudiant.e devra tout d'abord trouver, à travers des lectures de textes provenant de sources diverses, 5 exemples qui illustrent des notions discutées dans le cours (le nombre exact et ce qu'on veut dire par là fera l'objet d'une présentation plus tard durant le semestre). Pour la présentation -- environ 10-15 minutes -- l'étudiant.e doit d'abord présenter ses 5 exemples en indiquant de quels types de constructions il s'agit, et ensuite présenter à la classe le détail de l'analyse de 2 de ces exemples. Dans le travail final, l'étudiant.e donnera l'analyse complète des 5 exemples présentés en classe.

Qualité du français:

Les étudiant.e.s sont tenus de porter attention à la qualité de la langue écrite lors de la remise des travaux. L'enseignant pourra soustraire **jusqu'à 20% de la note totale d'un travail**, à raison de .5% par erreur. Cette politique s'applique aux travaux faits à l'extérieur de la salle de classe: **travaux pratiques** et travail final. On tiendra aussi compte du bon emploi de la terminologie linguistique introduite dans le cours, et de la clarté globale de l'expression écrite.

Critères d'évaluation pour la qualité du français:

1. **Grammaire:** les étudiant.e.s sont tenus de respecter les aspects de la grammaire vus dans les cours de langue (les accords grammaticaux, le temps des verbes, la ponctuation, etc.)
2. **Orthographe lexicale:** aucune erreur d'orthographe lexicale ne sera tolérée: l'emploi systématique d'un bon dictionnaire s'impose pour vérifier les doutes orthographiques.
3. L'emploi approprié de la terminologie linguistique présentée dans ce cours.

NOTA BENE: Il est *FORTEMENT* conseillé de finir tout travail écrit avec suffisamment de temps à l'avance pour vous permettre une relecture soignée des aspects formels de l'expression.

Autres informations importantes

Policy on Accommodation for Medical Illness:

http://www.uwo.ca/univsec/academic_policies/rights_responsibilities.html

Students seeking academic accommodation on medical grounds for any missed tests, exams, participation components and/or assignments worth 10% or more of their final grade must apply to the Academic Counselling office of their home Faculty and provide documentation. Academic accommodation cannot be granted by the instructor or department. Please note that in all courses offered by the Department of French Studies, this same requirement will also apply to assignments worth less than 10% of the final grade. Final examinations must be written at the scheduled time unless formal alternative arrangements for a Special Examination have been approved (by the instructor, the Department and the Home Faculty Dean's Office) based on valid documented grounds.

A downloadable Student Medical Certificate can be found here:

http://www.uwo.ca/univsec/academic_policies/rights_responsibilities.html

Support services

Students who are in emotional/mental distress should refer to Health and Wellness website http://www.health.uwo.ca/mental_health for a complete list of options about how to obtain help.

Statement on Plagiarism, Cheating and other Scholastic Offences

Scholastic offences are taken seriously and students are directed to read the appropriate policy, specifically, the definition of what constitutes a Scholastic Offence in the Academic Handbook available on the Academic Calendar website, here: <http://www.westerncalendar.uwo.ca/2015/pg113.html>

Policy on Attendance

“Any student who, in the opinion of the instructor, is absent too frequently from class or laboratory periods in any course, will be reported to the Dean of the Faculty offering the course (after due warning has been given). On the recommendation of the department concerned, and with the permission of the Dean of that Faculty, the student will be debarred from taking the regular examination in the course. The Dean of the Faculty offering the course will communicate that decision to the Dean of the Faculty of Registration.” (http://www.uwo.ca/univsec/academic_policies/examinations.html)

Important Academic Information for Students Taking Courses in the Department of French Studies

http://www.uwo.ca/french/undergraduate/counselling/academic_information/index.html